

trop mêlé à son règne pour convenir à ce rôle ; François-Joseph, majeur de dix-huit ans depuis quelques mois à peine ¹, sans passé, sans attaches gênantes, était l'empereur du nouveau système. Le ministère proclamait ce principe faux et dangereux, que la parole d'un souverain ne lie que lui et non ses successeurs. Avec Ferdinand disparaissaient ainsi les promesses de mars et de mai, la sanction des lois hongroises d'avril. François-Joseph, en prenant le pouvoir, se déclarait résolu à maintenir un régime constitutionnel ; mais il le faisait de son propre mouvement, « par suite de sa propre conviction ² », il était maître de fixer les limites de ses concessions. D'un mot, il dissipa le rêve de souveraineté dont se berçait le Parlement autrichien : à la députation qui vint lui présenter les vœux de l'assemblée, il exprima l'espoir que la Constitution pourrait être bientôt soumise à son examen et à sa sanction. — Le manifeste impérial reproduisit, en plus bref, les indications politiques de la déclaration ministérielle, et annonça l'intention d'unir « tous les pays et toutes les races de la monarchie en un grand corps d'État ». C'était la guerre déclarée à toute trace de dualisme, à tout le droit historique hongrois, l'affirmation de la volonté de réduire la Hongrie au rang d'une province autrichienne semblable à toutes les autres. Pour faire une pareille politique, il fallait un souverain que ne liassent ni le serment prêté ni la sanction donnée aux lois nouvelles : c'était en vue de la Hongrie surtout que s'était faite l'abdication. Les magnats hongrois les plus loyalistes, comprenant que leur place n'était plus à la cour, s'en éloignèrent successivement.

Parmi les personnages qui devaient assister à la cérémonie de l'abdication, — où ne figurèrent, avec la famille impériale, que les ministres, Windischgrätz, Jelačić, et les dignitaires de cour les plus indispensables, — on avait songé à comprendre le président du Parlement autrichien. Mais le Parlement, dès sa réunion à Kremsier, avait, par la négligence des Tchèques, réélu pour son président Smolka. Smolka avait été le président des journées d'octobre. Loin de s'être associé au meurtre de Latour, il avait cherché à le sauver au péril de sa vie. Pour la cour, les ministres, l'armée, il n'en était pas moins un révolutionnaire et un assassin. « L'homme », dit Helfert, sous-secrétaire d'État, bien placé pour savoir ³, « qui avait présidé les séances d'octobre... ne paraissait

1. Né le 18 août 1830.

2. Manifeste du 2 décembre 1848, *Verh. des öst. Reichstags*, IV, 56.

3. Helfert, *Gesch. Oest.*, III, 354.